

NONTRON

Bulletin d'informations Municipales - Décembre 2015



LE POLE EXPERIMENTAL METIERS D'ART DE NONTRON ET DU PERIGORD LIMOUSIN

Depuis plus de 15 ans, le Pôle soutient les **métiers d'art** (ébénisterie, céramique, vitrail, textile, gravure etc.) en **Périgord-Limousin**.

Le PEMA organise 5 **expositions** (entrée libre et gratuite) **par an, un salon, des conférences, des rencontres, des démonstrations, des cours, des stages etc.**

Ces événements permettent de **sensibiliser tous les publics aux métiers d'art et au design** grâce à des visites guidées, des ateliers, des rencontres avec les artisans d'art.

Le PEMA appuie le **développement des métiers d'art** : nous commercialisons les créations à la Boutique Métiers d'Art, proposons des formations et organisons tous les deux ans une résidence de designer dans le cadre des Résidences de l'Art en Dordogne.

Le PEMA c'est :

- un lieu classé 45ème sur 100 musées de petites villes en France,
- 5 expositions par an et plusieurs événements,
- 15000 visiteurs par an,
- l'accueil de plus de 50 classes par an,
- des actions qui concernent plus de 150 professionnels métiers d'art par an

INFOS PRATIQUES

Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin

Château, avenue du Général Leclerc 24300 NONTRON (Expositions, administration, Boutique Métiers d'Art, Espace Lames et Métaux)

Ouvert du lundi au samedi, 10h-13h et 14h-18h, ouvert tous les jours en juillet et août

Entrée libre et gratuite, accès handicapés

www.metiersdartperigord.fr



LE SALON RUE DES METIERS D'ART



Les 23, 24 et 25 octobre, s'est tenue la 6^{ème} édition du salon Rue des Métiers d'Art.

La sélection 2015 était vraiment exceptionnelle! Vous avez pu découvrir des métiers rares et des créations d'une grande qualité artistique. Une trentaine de créateurs et artisans d'art ont présenté leurs dernières collections et ont fait la démonstration de leur créativité dans le centre-ville de Nontron.

Le soleil était au rendez-vous et le public aussi (plus de 2100 visiteurs).

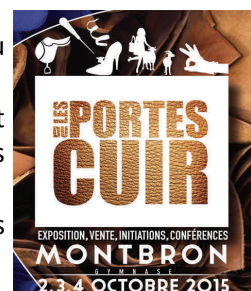
Les artisans d'art étaient ravis de notre accueil, de notre belle équipe de bénévoles et aussi ... de notre public ! A en croire leurs remarques, vous êtes exceptionnels!

LES PORTES DU CUIR

Du 2 au 4 octobre à Montbron avait lieu la 3^{ème} édition du salon les Portes du cuir qui a vu le jour en 2013 à Nontron.

Cette édition a rassemblé **6 000 visiteurs**. Le grand public a été sensibilisé sur le besoin et l'opportunité de structurer une filière locale du cuir. Les visiteurs deviennent eux-mêmes ambassadeurs des savoir-faire du territoire suite à leur visite du salon.

63 exposants : 21 entreprises, 24 professionnels métiers d'art, 9 institutions/associations et 9 établissements de formation.





La COP21, mobilisation internationale dans la lutte contre le réchauffement climatique, réunie à Paris début décembre portait des enjeux considérables pour l'avenir de notre planète et des générations futures.

S'il est déterminant, indispensable que soit actée une prise de conscience à l'échelle du globe, l'urgence d'une réponse en actes l'est tout autant. Du global au local, tous les acteurs : collectivités, entreprises, citoyens doivent agir à leur niveau.

C'est au prix des efforts de tous et d'un engagement commun et solidaire que nous pourrons conjurer la menace du chaos climatique aux conséquences environnementales et sociales imprévisibles. Plus nous tarderons, et moins nous laisserons de chances aux générations futures.

A Nontron, nous nous sommes très vite emparés de cette question en mettant en œuvre une feuille de route dont les priorités se déclinent en termes de développement durable et préservation des richesses naturelles de notre commune.

La charte « 0 » herbicide est une mesure phare de cet engagement. Elle doit permettre de préserver la biodiversité, l'accès à l'eau potable et protéger votre santé ainsi que celle de nos employés communaux. Et ce n'est pas l'attitude populiste de notre opposition qui critique l'abondance de mauvaises herbes dans Nontron qui nous fera changer de cap. Il faut accepter de vivre avec la générosité parfois débordante de la nature et mettre en place des méthodes de traitement alternatif qui demandent évidemment davantage de moyens humains.

Nous devons améliorer le Nontron d'aujourd'hui et dessiner le Nontron de demain. Notre ville, sous-préfecture, avec son statut de capitale du Périgord Vert nous confère une centralité éclairante et éclairée. Nous formons un maillage indispensable au fonctionnement d'un territoire hyper-rural en concentrant la plupart des services indispensables à la vie locale. Mais pour sortir de ces charges de centralité qui plombent nos finances et donc nos projets, seule la mobilisation d'un mécanisme de solidarité interne à tous les niveaux entre acteurs locaux de tous bords et tous horizons doit avoir lieu.

Faute de quoi l'appauvrissement de Nontron entraînera inexorablement l'ensemble des communes limitrophes dans sa chute.

Vous trouverez sans doute dans la rédaction de cet édito beaucoup de pessimisme, mais je ne peux m'empêcher de penser aux sombres heures que la France traverse ces derniers temps et à la nouvelle dimension où ces événements nous projettent.

Nous devons apprendre à vivre avec cette peur, mais nous ne devons surtout pas être résignés.

Ne pas avoir de haine car ces monstres s'en nourrissent.

Construire un monde plus solidaire et faire attention aux appels, aux tentations des partis xénophobes et racistes. Car ces actes n'ont qu'un seul but, créer le chaos en France. Même si nous nous sentons protégés sur nos territoires ruraux, il est de notre devoir de participer à l'union nationale.

Nous vous souhaitons cependant de bonnes fêtes de fin d'année, moment de partage, de réjouissances et d'amour.

Pascal Bourdeau

Maire de Nontron

Vice-président du Conseil Départemental

UN ETE MUSICAL EN DEVENIR



Du 17 au 26 juillet s'est déroulée à Nontron la première Académie Musicale d'été en Périgord Vert. Les instruments à vent (flûte, saxophone, hautbois, trompette et cor) étaient à l'honneur avec des cours dispensés par des professeurs reconnus, enseignant dans des Conservatoires à Annecy, Paris, Région parisienne, Périgueux et Nontron. En dehors des cours, des activités ludiques et touristiques étaient proposées aux vingt-et-un stagiaires grâce à la mise à disposition d'un personnel d'encadrement municipal (BAFD et BAFA) dont la compétence, la bienveillance et le sérieux ont été unanimement appréciés. Huit concerts ont été donnés en

seulement neuf jours de stage et ce grâce à la motivation des stagiaires, à l'aide de la Mairie de Nontron, et au dynamisme de l'équipe pédagogique conduite par Florence Deplat et Jean-François Raymond, membres directeurs du bureau de l'association : salle de l'ancien tribunal (Ecole Associative de Musique, partenaire associé), Eglise de Nontron, EHPAD, Marché des Producteurs, aubade au marché du samedi... Professeurs et stagiaires ont très apprécié la région ainsi que l'accueil qui leur a été réservé. La prochaine Académie Musicale d'Eté se déroulera du 22 au 30 juillet 2016.



OCTOBRE ROSE



L'antenne de Nontron de la ligue contre le cancer a organisé 2 actions.

La journée prévention soleil à l'étang de Saint Estèphe le Samedi 18 Juillet 2015. Nos bénévoles ont renseigné environ 180 personnes (adultes et enfants) sur les dangers du soleil.

Le samedi 17 Octobre 2015 une marche **Octobre Rose** a été organisée pour promouvoir la prévention et le dépistage du cancer du sein.

L'antenne de Nontron dispose d'un espace ligue au Centre Hospitalier de Nontron: Accompagnement gratuit du malade: Pour infos prendre rendez-vous au 05 53 09 54 45.

FÊTE DES VOISINS À POPERDU

Le 20 juin dernier, les résidents de Poperdu étaient très heureux de se retrouver pour leur 2^{ème} fête des voisins !

Et oui, chacun attendait cet évènement avec impatience car la première année, en 2014, ils avaient tous ensemble passé un moment super convivial.

C'est dans un petit coin du bourg, gentiment prêté par un résident, que nous avons partagé ce que chacun d'entre nous avait concocté dans sa cuisine et c'est dans un climat de bonne humeur que nous avons passé un après midi et une soirée formidables, même le soleil s'était invité parmi nous !

Ce moment a permis beaucoup d'échanges et même de connaître ceux qu'on croisait sur les chemins de Nontron mais qu'on ne connaissait pas forcément, surtout quand, comme nous, on vient d'arriver depuis peu dans la région.

Nous étions 42 et nous espérons que l'an prochain, ceux qui n'ont pas pu être parmi nous cette année, seront là car bien entendu c'est une expérience que nous renouvellerons en 2016 et comme le dit le dicton : Plus on est de fous, plus on rit !



Françoise et Bernard PERARD (Référénts de quartier)

LA FÊTE DU COUTEAU



La 20^{ème} Fête du Couteau s'est déroulée les 8 & 9 Août. Elle a tenu ses promesses, avec une belle affiche et plus de 5000 visiteurs, malgré un week-end pluvieux : c'est cela la « Magie » de Nontron !

La fête du Couteau est la plus importante manifestation coutelière en France, grâce à son beau casting d'artisans français et étrangers. Tous les métiers y sont représentés, allant du Designer aux fournisseurs de matériaux insolites.

De nombreuses démonstrations animées par les membres de la BKS et la Confrérie Le Thiers, entre autres, ont tenu en haleine le public ; sans oublier le stage de forge.

A l'occasion de cette date anniversaire, un concours a été organisé- thème « Un couteau au Soleil ». Le 1^{er} prix fut remporté par Mme Sylvie PAULIAC, pour son « Grand Large » ; quant au prix « Coup de cœur » du jury, récompensant un fidèle du salon, il a été attribué à la Coutellerie Nontronnaise, pour son couteau du « Roi Soleil » réalisé par Bernard FAYE, responsable de l'atelier.

La Fête a permis à Nontron de retrouver une identité, de faire découvrir les métiers et la diversité des couteaux. Les retombées économiques pour le territoire sont indéniables.

Pour conclure, il est à noter que l'une des richesses de ce salon est la présence des Bénévoles. Sans leur travail et leur disponibilité, rien ne serait possible, il est important de leur dire Merci !

LES TROUBADOURS NONTRONNAIS



Après le succès de Toc Toc, la troupe de théâtre : « Les Troubadours Nontronnais » a présenté sa nouvelle pièce, le vendredi 20 et le samedi 21 novembre 2015: « Espèces Menacées » de Ray Cooney

Que feriez-vous si, comme Yvon Lemouël, vous échangiez, par mégarde, votre serviette de travail contre une autre contenant 7 350 000 € ?? Quel bouleversement, quels projets, quels rêves à réaliser...Ici, des personnages ordinaires sont pris dans un engrenage d'évènements de plus en plus extraordinaires ; un simple mensonge de départ déclenche un torrent délirant de mensonges : un pur divertissement sans message caché, sans sous-

entendu, un petit bijou d'hilarité... L'aventure pourrait arriver à chacun d'entre nous et c'est tout l'intérêt de cette pièce. Une fois encore, les acteurs bien connus du public, avec quelques nouveaux, qui nous ont rejoints, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour divertir et détendre les Nontronnais.

En novembre 2016, les Troubadours organiseront les Rencontres Théâtrales avec des troupes invitées, comme ils le font tous les 2 ans.

Nous remercions vivement le public qui répond toujours présent et nous encourage ainsi à poursuivre notre travail d'acteurs amateurs qui aiment faire partager leur plaisir du théâtre.

FUEL

A venir, le groupement d'achat pour vos commandes de fuel à prix réduit. Pensez à vous inscrire sur le site nontron.fr

HISTOIRE DES JARDINS FAMILIAUX

Il était une fois en l'an 2015, dans une petite commune lointaine appelée Nontron, un quartier « le Châtenet » dans lequel on vit apparaître des jardins familiaux... plutôt discrets leur seule ambition n'était que de partager et de créer du lien entre habitants et bien entendu de permettre la récolte de légumes...

Ce ne fut pas chose facile, car sans terrain et sans outils la peine était grande... alors la municipalité décida de leur allouer une parcelle afin qu'ils puissent y cultiver leur potager... puis elle contacta différents artisans tel que M Mazière Alain qui donna gracieusement de son temps pour labourer la terre et des commerçants comme Brico Marché, l'entreprise Paul et la Coopérative Périgourdine qui donnèrent gracieusement du matériel et de la semence... les services techniques de la mairie, de leur côté procédèrent à l'installation au montage du chalet...



La municipalité leur adresse à tous ses remerciements.

Cette 1^{ère} phase de l'opération terminée il reste à accomplir en seconde période sur 2016 un agrandissement de la parcelle (si nécessaire) – l'installation d'une arrivée d'eau au jardin et la pose d'une clôture, ainsi que l'aménagement d'une aire de pique-nique pour les habitants.

Nous tenons à remercier également Mme BELLOIR, M COTTIN, M ALBERT et M HUIBAN habitants du Châtenet pour leur participation et leur patience mise à rude épreuve pendant l'été mais finalement récompensée par une belle récolte cette année...et d'autres à venir.

Cette commission a œuvré pour ce projet de façon intègre et son seul objectif était de donner la possibilité aux participants de créer, partager quelque chose et d'en avoir le bénéfice, nul besoin pour elle d'être reconnue et d'avoir des spectateurs autour pour apprécier ...

Pour toute nouvelle inscription, merci de contacter la Mairie de Nontron ou de vous inscrire sur le site de Nontron.

LES ÉCOLES

Cette rentrée 2015 a été marquée par la création d'une nouvelle classe sur l'école Gambetta – soit 54 élèves répartis sur 3 classes. On ne peut que s'en féliciter après plusieurs fermetures ces dernières années.

L'école Anatole France compte cette année un effectif de 97 enfants répartis sur 4 classes après la perte d'un poste en juillet dernier et l'école Jean Rostand comptabilise un effectif de 86 enfants sur 4 classes – soit un total de 237 enfants.



ARRIVÉE DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR NONTRON

Au cours de l'été, 2 nouvelles entreprises structurantes se sont installées sur Nontron. Forte de développer l'attractivité et la compétitivité locale autour de l'artisanat de qualité, la municipalité se félicite d'avoir participé à la création d'emplois pérennes sur son territoire.

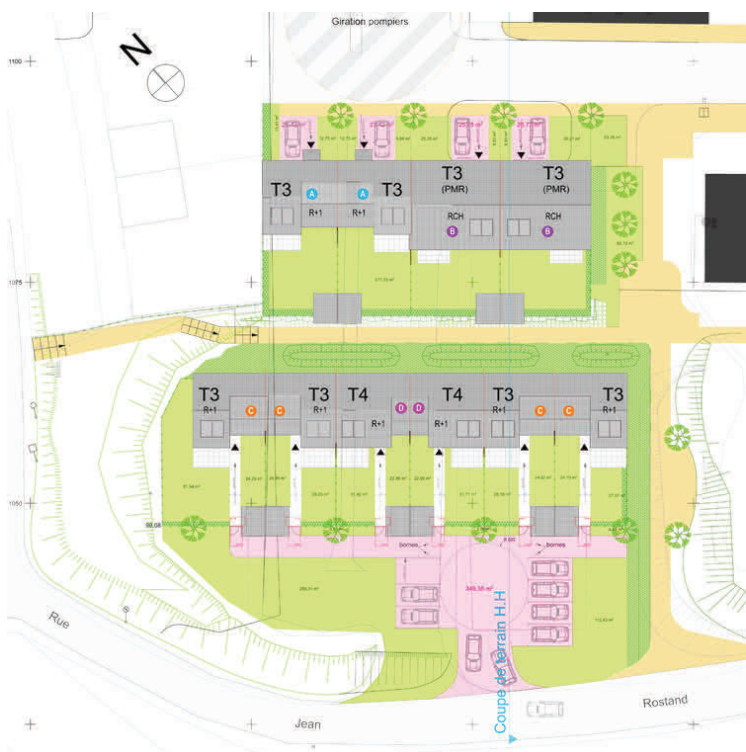


RENOUVELLEMENT URBAIN AU CHAMP DE FOIRE

En lien avec l'office public Dordogne Habitat, la municipalité de Nontron lance un ambitieux projet de renouvellement urbain au Champ de Foire. Le projet s'organise autour de 3 grandes ambitions :

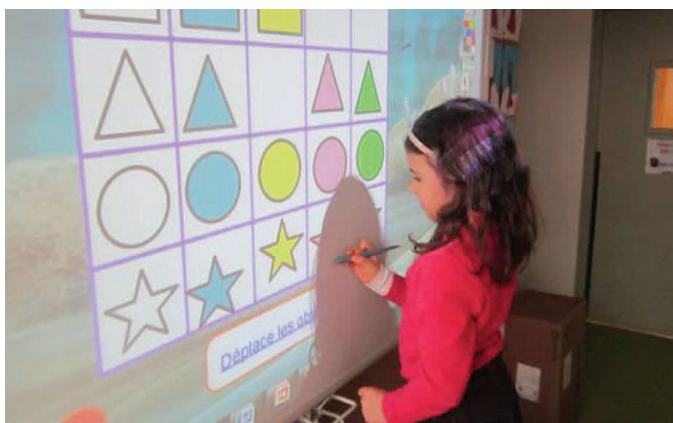
- Rénover les logements sociaux existants pour améliorer notamment leurs performances énergétiques et réduire les dépenses des locataires (opération qui débutera au cours du mois de Novembre 2015 et livraison Février 2016) ;
- Produire une offre nouvelle de logements avec la production de 10 pavillons pouvant accueillir des familles (en remplacement des logements collectifs démolis, travaux dès Janvier 2016 et livraison prévue en fin d'année 2016) ;
- Améliorer des abords publics des logements sociaux (aménagement de sentes piétonnes, production d'espaces pour la petite enfance en lien avec l'école attenante, réfection voirie et parkings, ... début des travaux 2^{ème} trimestre 2016 et livraison fin 2016).

Le projet global sera présenté à la population en réunion publique en début d'année prochaine pour recueillir leurs avis et leurs propositions.



PLAN DE MASSE

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS PAR VOS SERVICES TECHNIQUES



Dans les écoles : mise en place d'outils pédagogiques interactifs ; travaux de sécurisation de la cour de récréation ; mise en place de système de régulation de chauffe...

Autres bâtiments : optimisation de l'éclairage et de l'installation électrique ; rénovation de façades de bâtiments industriels ; mise aux normes pour la sécurité incendie et protection des personnes ...

Espace public : aménagement de jardins familiaux d'agrément au Chatenet ; rénovation de toilettes pu-

bliques et raccordement au réseau collectif (les toilettes se rejetant jusque là dans le Rino pour finir dans le Bandiat!) ; nettoyage et curage des fossés (y compris dans les villages) ; reprise en régie de la fauche des abords et talus routiers ; mise aux normes du mobilier de la place de la mairie ...

Autres : confection de tables et de bancs pratiques pour les manifestations de la commune ; installation des sources électriques de tout l'événementiel nontronnais...



Trois réunions de l'Assemblée délibérante se sont tenues depuis notre précédent bulletin, et deux autres sont prévues d'ici la fin de l'année 2015. La présence assidue d'un public toujours nombreux et intéressé par les affaires communales et du territoire mérite encore d'être soulignée.

Le **23 juin 2015**, le fait fut trop rare pour ne pas être signalé car **c'est à l'unanimité que le conseil municipal a approuvé la totalité des dossiers présentés à l'ordre du jour**, ainsi qu'un membre de l'opposition s'était plu à le souligner. Parmi les questions évoquées, la **décision modificative n°1 du budget** proposait une augmentation de la section de fonctionnement de +40 794 euros, suite aux notifications de dotations supérieures aux prévisions, et aux effets de travaux en régie pour la réalisation d'un plan d'économies d'énergies sur des bâtiments communaux. La section d'investissement était aussi augmentée de +74 468 euros, pour enregistrer des attributions de subventions : une aide de l'Etat à 80% dans le cadre des projets des Territoires à Energie Positive (TEPOS) pour l'achat d'un véhicule électrique, des réserves parlementaires des sénateurs de Dordogne et de la députée de 3^{ème} circonscription pour des travaux également inscrits, de voirie, d'aménagement de parking paysager et d'assainissement. Il a été pris acte des **rapports sur la qualité et le prix des services de l'eau** (compétence syndicale) **et de l'assainissement** (compétence communale) avec deux remarques. Pour l'assainissement, une baisse d'activité, une augmentation des travaux pour le collectif, et l'étude en perspective d'une diminution de tarif de la redevance d'assainissement non collectif ont été notés. Pour l'eau, la reprise de compétence par le SIDE (Syndicat des Eaux de la région de Nontron) occasionnera une augmentation progressive de la facture des abonnés de Nontron pour rattraper les tarifs plus élevés du SIDE en 2020. Retenons enfin une prise de position des élus municipaux, sous la houlette de Pascal BOURDEAU, qui n'est pas passée inaperçue, contre la **fermeture du service des entreprises du centre des impôts de Nontron**, notifiée peu avant par courrier du directeur départemental des finances publiques, qui a donné lieu à une motion et à de vives réactions à l'encontre de la politique générale menée par l'Etat pour la suppression progressive des services publics dans les territoires ruraux. Le Conseil a d'ailleurs appelé toutes les collectivités du secteur à s'engager dans une vague de protestations : question de survie pour le nord Dordogne !

Réuni en **séance extraordinaire le 20 août 2015**, le Conseil municipal de Nontron délibéra sur le **dossier des emprunts**. Le Premier Adjoint qui présentait les dossiers a bien précisé qu'il s'agissait de demandes de prêts relais destinées à préfinancer le remboursement de la TVA sur les opérations d'investissement, et qui n'ont pas d'incidence sur le ratio d'endettement de la Commune.

Par ailleurs une demande d'emprunt concernant la réalisation des travaux de réfection du réseau d'assainissement de la Rue Debidour concernait le budget annexe d'assainissement collectif indépendant du budget de la Commune. Il a souligné que la situation de la Commune ne permettait pas de préfinancer la TVA, avoisinant 500 000 euros, sur les lourdes opérations auxquelles elle est contrainte (reconstruction du centre de secours, travaux sur le réseau d'assainissement) ce qui obligeait au recours à l'emprunt.

C'est à l'unanimité que le Conseil municipal accepta la proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'octroi d'un prêt relais à taux zéro de 233 111 euros correspondant au maximum pouvant être accordé au regard des critères applicables, remboursable en deux échéances de 50% chacune au 1^{er} décembre 2016 et au 1^{er} avril 2017. Il a été rappelé que le dispositif à taux zéro initié par l'Etat était destiné à compenser la diminution massive des dotations destinées aux collectivités locales.

Enfin, la **séance du 22 septembre 2015**, fut bien étonnante, l'opposition étant montée au créneau à plusieurs reprises tout en votant favorablement l'ensemble des dossiers présentés par le Maire. Quelques joutes se sont produites, Pascal BOURDEAU relevant l'incohérence de l'opposition, suivant qu'elle s'exprime en Conseil municipal ou en Conseil communautaire, notamment en débattant de la subvention pour l'association « Les Portes du Cuir », jugée tardive par les opposants mais votée cependant. Au menu de ces échanges, figurait la **prise de compétence intercommunale sur l'aménagement numérique**, devant permettre l'accès du Périgord Vert à la fibre optique dans moins de deux ans, dont l'approbation fut unanime. Par contre l'opposition a discuté le bien fondé de la **création d'un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi** aux services techniques malgré de nombreux arrêts maladie et départs en retraite à venir soulignés par le Maire. L'installation prochaine par le SDE 24 de **deux bornes d'alimentation pour véhicules électriques** dont il fallait déterminer l'implantation permit à l'opposition de relever que ce projet supprimerait des stationnements. L'étude hydraulique du réseau d'eaux pluviales en cours, a amené Pascal BOURDEAU à rappeler les désordres préoccupants de l'ouvrage souterrain du « Rino » trop longtemps abandonné, nécessitant des mesures d'envergure et coûteuses, les bassins versants ayant été trop urbanisés sans précautions : Une procédure de Déclaration d'Utilité Publique est lancée à l'unanimité pour effectuer les travaux nécessaires à l'aménagement du réseau et à la prévention d'inondations. Au sujet de **l'étude hydraulique du « Rino » et de l'étude diagnostique du château**, dont les nouveaux plans de financement ont été votés à l'unanimité, l'Adjoint aux Finances a rappelé que ces dossiers étaient de compétence intercommunale, le « Rino » étant classé cours d'eau et le château accueillant le Pôle des Métiers d'Art, et que la maîtrise d'ouvrage exercée par la Commune était exceptionnelle, ajoutant que « *des modes de financement normaux et solidaires* » sur des sujets concernant tout le territoire devront être mis en œuvre tôt ou tard. A l'occasion du vote de la **décision modificative n°2 du budget**, Les travaux en régie qui doivent permettre de valoriser le travail du personnel comme l'a rappelé Pascal BOURDEAU ont plutôt été perçus par l'opposition comme « *un moyen déguisé d'améliorer le budget* ». L'opposition a également critiqué l'absence de désherbage en ville, permettant à Pascal BOURDEAU de rappeler que la charte zéro-herbicide avait été votée par la précédente municipalité et qu'il en assumait l'application.

Enfin le Maire a tenu à justifier son **arrêté d'interdiction de la baignade de l'été dernier à l'étang intercommunal des Nouailles non surveillé**, contrairement à celui de Saint-Saud-Lacoussière où la Communauté de Communes a mis des moyens de surveillance. Une pétition avait alors circulé dont l'origine anonyme avait irrité le premier magistrat : malheureusement les nombreux accidents estivaux de baignade en France ont justifié sa prudence.

DÉPARTS À LA RETRAITE

Mmes Mireille CHAMOULEAU et Marie-Claude VERTUAUX à l'honneur

Grande salle du conseil municipal de la mairie, vendredi 18 septembre, Pascal BOURDEAU, accompagné du personnel municipal, des adjoints et conseillers municipaux, a tenu à honorer Mireille CHAMOULEAU et Marie-Claude VERTUAUX, à l'occasion de leurs départs à la retraite, respectivement en mars et en juillet de cette année.

Après avoir retracé leurs parcours professionnels au sein de la commune:

17 ans pour Mireille, d'abord dans le service des écoles, puis à l'accueil et aux archives communales, 42 ans ! pour Marie-Claude, recrutée à l'âge de 17 ans sur un emploi d'agent de bureau pour terminer cette longue carrière comme responsable du pôle services à la population, le Maire les a chaleureusement remerciées pour leur collaboration, leur discrétion, leur disponibilité, leur droiture, en un mot, leur sens du service public.

Les nouvelles retraitées, émues par les nombreux témoignages d'estime et leurs cadeaux, ont remercié leurs collègues, et les participants, puis ont partagé le verre de l'amitié avec tous ceux qui ont pu être présents pour ce sympathique moment de convivialité.

Bonne Retraite Mireille et Marie-Claude !

Pôle Services à la Population

Passage de relais

Mme Céline ROUSSEAU, succède à Mme Marie-Claude VERTUAUX, qui l'a formée et préparée à prendre en charge ce service.

Audrey LEYSSALLES rejoint cette équipe composée de Mmes Chantal DUMONTEIL, Nathalie OCHODNICKY et Mr Hervé BARRAU.

Dès l'accueil, ce pôle services à la population répondra à toutes vos questions concernant l'état civil, le funéraire, la sécurité publique, les archives, la communication, tout en assurant le secrétariat des élus et du conseil municipal.



VENDREDI 23 OCTOBRE 2015 : DÉCOUVERTES EN NONTRONNAIS



Depuis plusieurs années le Conseil de développement du Pays Périgord Vert organise des Journées de découverte pour offrir aux habitants de ce territoire une meilleure appréhension de ses réalités économiques et sociales. Pour leur en offrir une image valorisante grâce à la motivation et au dynamisme de ses acteurs.

Le 23 octobre dernier ce fut donc une journée passée dans le bassin de vie nontronnais, journée placée par ses organisateurs sous le signe de « l'excellence ».

Le groupe de visiteurs a pu voir en matinée des entreprises du Pôle d'Excellence Rurale Cuir : la Sellerie CWD à Nontron créée en 1998, devenue le premier sellier de France ; la Tannerie de Chamont à Saint-Pardoux-la-Rivière, créée en 1903 qui développe aujourd'hui des technologies innovantes.

Après un déjeuner qui fut l'occasion de déguster des produits locaux servis par l'association « La Sauce Paysanne », de dialoguer avec un éleveur de bovins engagé dans la filière Cuir et avec l'animatrice du pôle, l'après-midi a permis de prendre

connaissance de la géographie de Nontron, de l'histoire mouvementée de sa voie ferrée et de ses ouvrages d'art, du projet d'aménagement de la Voie Verte.

Cette journée, qui s'est terminée par la visite de la Rue des Métiers d'Art, était la troisième manifestation organisée à Nontron cette année dans le cadre du Pays Périgord vert, après la manifestation « Envie d'entreprendre » du 10 février et la soirée-débat du 26 février sur l'économie de proximité.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Malgré la conjoncture, les marchés des producteurs à Nontron ont été encore cette année un réel succès. Afin de satisfaire la demande des associations, nous avons rajouté deux dates, portant le nombre de marchés à neuf en 2015 durant la période estivale.

Dans un souci de réduction des déchets, pour ces manifestations, nous avons investi dans l'achat de gobelets réutilisables 100% recyclés à l'effigie de la ville de Nontron. Nous rappelons que ces gobelets peuvent être prêtés à des associations ou des particuliers dans le cadre de manifestations publiques ou privées.

Monsieur le Maire de Nontron et l'équipe municipale remercient tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ces soirées et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, la municipalité s'associe aux commerçants-artisans de Nontron pour organiser des animations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ces manifestations auront lieu les 22-23-24 décembre 2015. Pendant ces trois jours, sur la place Alfred Agard sera installé un **manège gratuit** ainsi que des stands payants de barbe à papa, pêche aux canards...et sous le chapiteau seront mises en place **des structures gonflables** (entrée gratuite).

Le **grand marché de Noël** aura lieu le 23 décembre de 10h à 18h avec la présence de forains, d'exposants, d'ateliers pour les enfants de 10h à 12h et de 14h à 18h (maquillage sur visage, sculptures de ballons ...)

Un concours « la plus belle vitrine de Nontron » sera organisé pendant cette période. Venez nombreux admirer les devantures des boutiques ! Une décoratrice professionnelle apporte sa contribution.

Pendant ces fêtes une bande-son avec des chants de Noël animera les rues de Nontron.

PAROLE À L'OPPOSITION

Bienvenue à NONTRON !

Le bulletin municipal ne nous réservant qu'une place très réduite, nous avons décidé de faire, pour ce numéro, cause commune avec la liste citoyenne représentée par Thierry Dutheil.

Après dix-huit mois d'une nouvelle gouvernance à la tête de notre mairie, nous voulions vous présenter l'état de propreté de votre ville, le constat est édifiant....., la réputation du centre- ville n'est plus à faire : sale, mal entretenue, la ville, votre ville est à l'abandon; où sont passées les promesses électorales d'un maire promettant un centre-ville redynamisé et mis en valeur ?

Et les promesses d'un maire lors de ses vœux 2015 annonçant une ville fleurie !... Il faut bien le dire, nous avons hérité d'un candidat plus intéressé par une carrière politicienne que par les habitants de sa commune !

Nous vous présentons en 3 photos ce que voient et subissent les Nontronnais tous les jours, mais également ce que découvrent ceux qui passent et ne s'arrêtent pas....

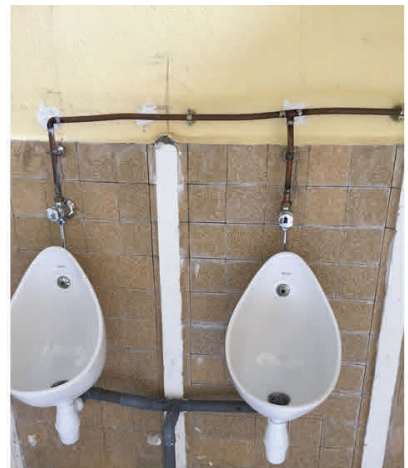
ALAIN POINET ET THIERRY DUTHEIL



Rue des Soufflets



Rue du Puy de Bayet



Chantier terminé aux Allées de Bussac

**Le Docteur Lapeyre-Mensignac nous a quittés,
La ville de Nontron lui rend hommage.**

A l'initiative de Monsieur Pascal Bourdeau, Maire de Nontron et Vice-président du Conseil départemental de la Dordogne, hommage fut rendu au grand homme que fut le Docteur Jean Lapeyre-Mensignac, le samedi 3 octobre 2015 à l'auditorium de Nontron, Place Paul Bert, qui porte désormais son nom.

C'est lors d'une cérémonie, marquée de solennité et d'émotion, en présence de Madame Lapeyre-Mensignac son épouse, de Madame Andrée Gros-Duruisseau, éminente résistante charentaise arrêtée le 15 mars 1944 à 19 ans et déportée à Ravensbrück et Buchensvald, dont la présence honora Nontron, du Docteur Jean-Marie Faroudja représentant l'Ordre national des médecins, de Monsieur Pascal Bourdeau, de membres de la Municipalité, d'anciens résistants et de nombreux invités, qu'une plaque gravée à son illustre nom a été dévoilée.



Dans son discours, le Maire a confié *« je n'ai jamais rencontré le docteur Lapeyre-Mensignac, je l'ai découvert un soir de mars dans cette salle de l'auditorium lors d'une communication donnée par le Groupe de recherche historique du Nontronnais, cette même salle portera désormais son nom. Je l'ai découvert aussi à la lecture de ses « Combats dans l'ombre » ouvrage incontournable et irréfutable, rédigé avec une précision presque scientifique. Et je n'oublierai pas le regard autorisé porté sur un métier, une activité qui fut pour lui une passion, dans un « Aperçu de pratique médicale à travers les âges » fort heureusement publié dans Nontron et le pays Nontronnais ».*

Commandeur de la Légion d'Honneur, Membre de l'Empire Britannique (M.B.E.), Croix de Guerre 1939-1945, Croix des Combattants Volontaires de la Résistance, Médaille de la France Libre, Médaille des Combattants, le Docteur Jean Lapeyre-Mensignac nous a quittés. Au soir de plusieurs vies, celle d'abord d'une enfance nontronnaise, aux côtés de son jeune frère Pierre, puis d'une adolescence studieuse au Lycée d'Angoulême.

Etudiant en médecine à Bordeaux, une seconde vie à peine entamée, le joug de l'occupation allemande le conduisit, avec son ami René Chabasse, à mettre en place, dès l'été 1940, un réseau de passeurs aux environs de Bouëx. Puis, avec d'autres compagnons : Pierre Barrère, Charles Franc, Guy Margariti, Philippe Boireau, vint le temps d'organiser et de réaliser, en officiers du Bureau Central du Renseignement et de l'Action (BCRA) et du Bureau des Opérations Aériennes (BOA), de multiples opérations aériennes clandestines entre la Grande-Bretagne et la France.

Ainsi furent notamment réceptionnés par atterrissages « Lysander », Pierre Brossolette et Forest Yéo-Thomas, agent secret britannique du Special Operations Executive, dans la nuit du 18 au 19 septembre 1943, près d'Ambérac, ou encore Claude Bonnier, délégué militaire régional chargé de coordonner et organiser les divers réseaux et mouvements de résistants dans la Région B, et son adjoint Jacques Nancy alias « Sape », futur chef de la Section Spéciale de Sabotage, dans la nuit du 14 au 15 novembre 1943 à Angeac-Charente.

Après l'arrestation à Bordeaux par la Gestapo puis le suicide de Claude Bonnier par ingestion de cyanure le 9 février 1944 dans sa cellule, après la mort de René Chabasse, abattu à Angoulême le 21 février 1944, il ne resta plus à Jean Lapeyre-Mensignac et à ses compagnons, traqués de toutes parts, qu'à fuir en ordre dispersé.

Dans un premier temps, Jean Lapeyre-Mensignac et son cousin Claude Marsan trouveront refuge au domicile du Docteur Andorre, à Javerlhac puis, dans l'attente de nouveaux et forcément faux papiers d'identité qui seront fournis par Guy Héliès, alors secrétaire général de la sous-préfecture de Nontron, dans le grenier de l'école de Poperdu, caché par l'instituteur René Bersars, figure incontournable de la Résistance en Nontronnais.

Après avoir rejoint en Région Provence-Côte d'azur Eugène Bornier et la « mission Curé » jusqu'au terme des hostilités, Jean Lapeyre-Mensignac allait devoir aborder une troisième vie.

Jean Lapeyre-Mensignac, ou plus exactement le capitaine Lapeyre-Mensignac, reprit alors sa véritable identité : étrange sensation ! Reprit ses études de médecine, les mena à bien, présenta sa thèse sur « Le traitement de l'angine de poitrine par les interventions sur le sympathique » pour obtenir, le 11 décembre 1947, son certificat d'aptitude au grade de Docteur en médecine. Il lui fallut aussi surmonter le départ – pour toujours - de son père, le 22 janvier 1948, auprès duquel le jeune médecin comptait pouvoir s'aguerrir.

Ensuite, ce furent ses années d'exercice de la médecine, soignant l'âme et le corps, parcourant inlassablement routes et chemins, en homme d'écoute, de dévouement et de compétence.

L'heure de la retraite venue, dans une ultime vie, il sut conserver un regard à la fois bienveillant, enthousiaste et curieux sur le monde qui l'entourait, qui se transformait. Il écrivit aussi, laissant à tous, avec ses compagnons Pierre Barrère, Charles Franc, Guy Margariti, Jacques Nancy, notamment dans « Nos combats dans l'ombre », un témoignage incontestable sur l'histoire de notre pays et les vicissitudes d'une époque qu'il avait traversée, à l'heure de ses vingt ans, dans un souci de liberté et de tolérance qui ne le quitta jamais.

AGENDA

Toutes les nouvelles manifestations sont en ligne sur le panneau numérique et sur le site internet: nontron.fr

A noter, des gobelets réutilisables sont à la disposition des associations et des particuliers pour l'organisation de leurs manifestations.

Du 21 Novembre au 31 Décembre 2015

Jardin d'hiver - Exposition au Château de Nontron.

18 Décembre 2015

Don du sang - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

19 Décembre 2015

Marché aux truffes - Halles de la Mairie.

19 Décembre 2015

Loto - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

22 Décembre 2015

Grand Marché de Noël.

26 Décembre 2015

Marché aux truffes - Halles de la Mairie.

11 Janvier 2016

Voeux du Maire - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

24 Janvier 2016 à partir de 12h00

Repas des Aînés - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

14 Février 2016 à partir de 12h00

Repas Cochon de Lo Malatio - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

19 Février 2016 à partir de 14h00

Don du sang - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

27 Février 2016

Loto de la Gymnastique Volontaire - Salle des Fêtes de Nontron, Place des Droits de l'Homme.

5 et 6 Mars 2016

Trial des Grands Couteliers organisé par le Team GC.

Bulletin Municipal de la Ville de Nontron Imprimé en 1800 exemplaires - Décembre 2015
Directeur de la publication : Pascal Bourdeau - Conception, réalisation : Mairie de Nontron
Graphismes et mise en page : Jacques Lagorce - Crédit photos : Nord Dordogne, PEMA, Mairie de Nontron et pour la couverture PEMA créations Claire Lecreux et Michel Dartenset.